

## Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

### Leçon 14.4 – La doctrine de l'Antéchrist

#### L'identification de l'Antéchrist

En 1958, un comité de luthériens confessionnels a rédigé une déclaration sur l'Antichrist, basée principalement sur 2 Thessaloniciens 2:1-12. Les citations suivantes sont tirées de ce document.

Ce passage (2 Thessaloniciens 2:1-12) promet que Dieu révélera « **l'homme du péché** » et énonce les signes, ou marques, par lesquels Dieu le révélera aux yeux de la foi.

Parmi ces marques, on peut citer le fait qu'il va « **s'asseoir dans le temple de Dieu, se proclamant lui-même Dieu** » (2 Thessaloniciens 2:4). Il est un pouvoir religieux qui exige l'allégeance religieuse, usurpe l'autorité dans l'Église et tyrannise les consciences chrétiennes.

Il est l'incarnation de la puissance satanique. Cela se manifeste par le fait qu'il apparaît comme « **l'adversaire qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu** » (2 Thessaloniciens 2:4). Il est l'adversaire de Dieu. Cela se manifeste également par le fait que son opposition à Dieu est une opposition déguisée et trompeuse. Il s'oppose à Dieu en usurpant la place et le nom de Dieu. Le satanisme apparaît, de manière caractéristique, sous une forme religieuse : la « venue » de l'Antéchrist est opposée à la « venue » du Christ, ses signes et ses prodiges mensongers aux miracles du Christ, la foi en son mensonge à la foi en la vérité du Christ (2 Thessaloniciens 2:9-11).

C'est pourquoi, sur la base d'une étude renouvelée des Écritures pertinentes, nous réaffirmons la déclaration des Confessions luthériennes selon laquelle « le pape est l'Antéchrist même », en particulier parce qu'il anathématisé (maudit) la doctrine de la justification par la foi seule et s'érige en chef infaillible de l'Église.

Nous affirmons ainsi que nous identifions cet « Antéchrist » à la papauté telle qu'elle nous est connue aujourd'hui et qui, comme le dit 2 Thessaloniciens 2:8, subsistera jusqu'à la fin des temps, quelle que soit la forme ou l'apparence qu'elle puisse prendre. Cela ne signifie ni n'implique une condamnation générale de tous les membres de l'Église catholique romaine, car malgré toutes les erreurs enseignées dans cette Église, la Parole de Dieu y est encore entendue, et cette Parole est une Parole efficace (Ésaïe 55:10-11).

Nous faisons cette confession dans la confiance de la foi. L'Antéchrist ne peut pas nous tromper si nous restons sous la révélation qui nous a été donnée dans la parole apostolique (2 Thessaloniciens 2:13-17), car dans le cadre du gouvernement bienveillant de l'histoire par Dieu, l'Antéchrist ne peut tromper que ceux qui « **n'ont pas reçu l'amour de la vérité** » (2 Thessaloniciens 2:10-12).

Et nous faisons cette confession dans la confiance de l'espérance. L'Antéchrist ne nous détruira pas, mais il sera lui-même détruit, lui « **que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il anéantira par l'éclat de son avènement** » (2 Thessaloniciens 2:8).

Nous rejetons l'idée que l'accomplissement de cette prophétie doit être recherché dans les activités d'un pouvoir politique purement séculier.

Nous rejetons l'idée que l'enseignement selon lequel la papauté est l'Antéchrist repose sur une interprétation purement humaine de l'histoire ou qu'il s'agit d'une question ouverte. Nous soutenons plutôt que cet enseignement repose sur la révélation de Dieu dans les Écritures qui trouve son accomplissement dans l'histoire. Le Saint-Esprit révèle cet accomplissement aux yeux de la foi. Puisque l'Écriture enseigne que l'Antéchrist sera révélé et qu'elle donne les signes par lesquels l'Antéchrist sera reconnu (2 Thessaloniciens 2:6, 8), et puisque cette prophétie s'est clairement accomplie dans l'histoire et le développement de la papauté romaine, c'est l'Écriture qui révèle que la papauté est l'Antéchrist".

Deux caractéristiques principales de la papauté catholique romaine correspondent à la prophétie de l'Antéchrist dans 2 Thessaloniciens 2. La déclaration ci-dessus affirme que « nous réaffirmons la déclaration des Confessions luthériennes selon laquelle "le pape est l'Antéchrist même", en particulier parce qu'il anathématisé (maudit) la doctrine de la justification par la foi seule et s'érige en chef infaillible de l'Église ».

Est-il vrai que la papauté maudit l'enseignement de la Bible selon lequel nous sommes justifiés par la foi seule, indépendamment des actes de la loi ? Le concile de Trente, qui s'est réuni de 1545 à 1563, est l'un des conciles officiels de l'Église catholique romaine. Ce concile a déclaré, entre autres, ce qui suit « Si quelqu'un dit que la foi qui justifie n'est rien d'autre que la confiance en la miséricorde divine, qui remet les péchés à cause du Christ, ou que c'est par cette seule confiance que nous sommes justifiés : qu'il soit anathème » (*Canons sur la Justification* #12). Et aussi : « Si quelqu'un dit que la justice reçue ne se conserve pas et même ne s'accroît pas devant Dieu par les bonnes œuvres, mais que ces œuvres ne sont que le fruit et le signe de la justification obtenue et non pas aussi la cause de son accroissement : qu'il soit anathème » (*Canons sur la Justification* #24). Telle était la réponse de la papauté au véritable enseignement de l'Écriture concernant la justification par la foi seule, tel que proclamé par Martin Luther et de nombreux autres réformateurs de l'époque. Les enseignements du Concile de Trente n'ont jamais été abrogés.

La majorité des soi-disant luthériens ont fait la paix avec la doctrine romaine de la justification. Beaucoup supposent maintenant qu'il n'y a pas de différence entre l'enseignement romain et l'enseignement luthérien concernant la justification. Cela n'est vrai que parce que ces luthériens sont infidèles à leur confession luthérienne et au véritable enseignement de la Bible. L'Église catholique romaine n'a pas changé son enseignement. Ce sont ces soi-disant luthériens qui ont changé leur enseignement.

La deuxième caractéristique de l'Antéchrist est qu'il « s'érige en chef infaillible de l'Église ». Est-il vraiment vrai que la papauté catholique romaine s'érige ainsi ? Très certainement, comme le démontrent les enseignements officiels suivants de l'Église catholique romaine. Ces déclarations proviennent de diverses sources, principalement des conciles officiels connus sous le nom de Vatican I (1869-1870) et Vatican II (1963-1965).

L'un des premiers papes a eu l'audace de déclarer : « De plus, nous proclamons, déclarons et déclarons qu'il est tout à fait nécessaire au salut de tout être humain d'être soumis au Pontife romain » (Boniface VIII dans *Unam Sanctum*).

Le Concile Vatican I a déclaré le pape infaillible dans son enseignement, ce qui ne peut être vrai que de Dieu, de son Fils et de son Esprit. Ce sont les mots : « Nous enseignons et définissons comme un dogme révélé de Dieu : Le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque, remplissant sa charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, ... jouit, par l'assistance divine à lui promise en la personne de saint Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que fût pourvue son Église, lorsqu'elle définit la doctrine sur la foi et les mœurs. Par conséquent, ces définitions du Pontife romain sont irréformables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église. Si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la présomption de contredire notre définition, qu'il soit anathème » (*Pater Æternus*, chapitre IV).

Dans une autre déclaration officielle du Concile Vatican I, l'Église catholique romaine a déclaré : « Si donc quelqu'un dit que ce n'est pas par l'institution du Christ ou de droit divin que le bienheureux Pierre a des successeurs dans sa primauté sur l'Église universelle, ou que le Pontife romain n'est pas le successeur du bienheureux Pierre en cette primauté, qu'il soit anathème » (*Pater Æternus*, chapitre II).

Le dernier concile officiel de l'Église catholique romaine, Vatican II, n'a modifié aucun de ces enseignements, mais les a répétés dans les termes suivants, tirés de *Lumen Gentium*.

- 1) « Le Christ, unique médiateur, crée et continuellement soutient sur la terre, comme un tout visible, son Église sainte, communauté de foi, d'espérance et de charité. » (§8)
- 2) « Notre Sauveur, après sa résurrection, remit à Pierre pour qu'il en soit le pasteur (*Jn 21, 17*) » (§8) Note : Mt. 16:18-19 est également mentionné dans d'autres déclarations similaires.
- 3) « Cette Église ... c'est dans l'Église catholique qu'elle subsiste, gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques qui sont en communion avec lui » (§8)
- 4) « Sont incorporés pleinement à la société qu'est l'Église ceux qui ... acceptent intégralement son organisation ... sont unis, dans l'ensemble visible de l'Église, avec le Christ » (§14)
- 5) « Il a mis saint Pierre à la tête des autres Apôtres, ... Cette doctrine du primat du Pontife romain et de son infaillible magistère, quant à son institution, à sa perpétuité, à sa force et à sa conception, le saint Concile à nouveau la propose à tous les fidèles comme objet certain de foi » (§18)
- 6) « En effet, le Pontife romain a sur l'Église, en vertu de sa charge de Vicaire du Christ et de Pasteur de toute l'Église, un pouvoir plénier, suprême et universel qu'il peut toujours exercer librement » (§22)
- 7) « Il n'y a point de Concile œcuménique s'il n'est pas comme tel confirmé ou tout au moins accepté par le successeur de Pierre » (§22)
- 8) « Cet assentiment religieux de la volonté et de l'intelligence est dû, à un titre singulier, au Souverain Pontife en son magistère authentique, même lorsqu'il ne parle pas ex cathedra » (§25)
- 9) « C'est pourquoi les définitions qu'il prononce sont dites, à juste titre, irréformables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église, ... n'ayant pas besoin, par conséquent, d'une approbation d'autrui, de même qu'elles ne peuvent comporter d'appel à un autre jugement » (§25)

Ces citations prouvent certainement que la papauté est l'Antéchrist. Elle est issue de l'Empire romain. Lorsque l'empereur romain a perdu une partie de son pouvoir, l'évêque de Rome a émergé en tant que pouvoir sur l'Église et l'État. L'émergence de la papauté a suivi l'apostasie ou la chute de la foi annoncée par l'apôtre Paul. Cette chute a été progressive, mais elle s'est accélérée dans les années qui ont précédé la Réforme. Parmi les faux enseignements qui indiquent une chute, on peut citer : l'immaculée conception de Marie, l'assomption de Marie au ciel, l'invocation des saints, la doctrine du purgatoire, l'interdiction au clergé de se marier, le fait de considérer la Sainte Cène comme un sacrifice non sanglant pour ôter le péché et, pire que tout, l'enseignement selon lequel nous sommes justifiés non pas par la foi seule, mais par la foi et les bonnes œuvres.

Martin Luther a enseigné la vérité sur la justification par la foi, telle qu'il l'avait apprise des Écritures. Il a d'abord cru que le pape serait sûrement d'accord avec lui et corrigeraient les erreurs qui s'étaient introduites dans l'Église. Comme cela ne s'est pas produit, il est devenu convaincu que la papauté était l'Antéchrist annoncé dans les Écritures, et au début, presque tous les chrétiens non catholiques étaient d'accord avec lui. Mais aujourd'hui, la papauté a retrouvé son pouvoir et son influence, et la prophétie biblique indique qu'elle se maintiendra jusqu'à la fin du monde. Il n'y a que très peu de luthériens confessionnels dans le monde qui confessent avec les confessions luthériennes que le pape ou la papauté est l'Antéchrist.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la papauté et ses enseignements, mais cela devrait suffire à montrer que les prophéties de l'Antéchrist se sont déjà accomplies et s'accomplissent encore, et que nous n'attendons pas la venue d'un autre Antéchrist.

Martin Luther a écrit dans *les Articles de Smalkalde*, partie II, article IV : « *Le pape est le véritable Antéchrist ou Anti-Christ, qui s'est placé au-dessus du Christ est s'est élevé contre lui, ... Tout cela vient de ce que le pape exigé d'être appelé, jure divino (c-à-d, en vertu de la Parole de Dieu), le chef suprême de l'Église chrétienne. Voilà pourquoi il a fallu qu'il s'égale au Christ et qu'il se place au-dessus de lui, qu'il se fasse exalter comme la tête, puis comme le maître de l'Église, enfin comme le maître du monde entier et, tout uniment, comment un dieu terrestre* » (LA FOI DES ÉGLISE LUTHÈRIENNES *Confessions et Catéchises*, pp. 262-263, §399)

Philip Mélanchthon a écrit dans le *Traité sur le Pouvoir et la primauté du pape* : « *Les caractéristiques de l'antéchrist correspondent exactement au règne du pape et à ses exécutants : Paul, décrivant l'antéchrist aux Thessaloniciens, l'appelle "adversaire du Christ, s'élevant au-dessus de tout, désigné et adoré comme Dieu, siégeant comme Dieu lui-même dans son temple". Il parle donc de quelqu'un qui règne dans l'Église — et non de rois des nations — et il l'appelle adversaire du Christ parce qu'il inventera une doctrine contraire à l'Évangile et s'arrogera une autorité divine* » (LA FOI DES ÉGLISE LUTHÈRIENNES *Confessions et Catéchises*, p. 285, §475)

### **Questions**

---

1. Comment pouvons-nous déterminer qui est l'Antéchrist ?
2. Quelles sont les deux principales caractéristiques de l'Antéchrist annoncées par Paul ?
3. Qu'est-ce qui prouve que la papauté possède ces deux caractéristiques ?
4. Qu'est-ce qui doit précéder la révélation de l'Antichrist ?
5. Comment cela s'est-il réalisé dans l'histoire de l'Église ?
6. Quels sont les trois conciles catholiques romains officiels qui ont été cités ?
7. Qui a la plus grande autorité dans l'Église catholique, le pape ou les conciles ? Prouvez que votre réponse est correcte.
8. Pourquoi nos confessions affirment-elles que l'Antéchrist ne sera pas un souverain païen ?
9. Connaissez-vous un groupe chrétien dans votre région qui croit que le pape est l'Antéchrist ?